



## Déclaration FSU au CSA-SD du 31 janvier 2025

Madame, Monsieur,

Une première pensée d'abord pour les élèves et le personnel accidenté.es lors de l'accident de Bus hier dans le sud du département. La FSU28 souhaite un prompt rétablissement aux blessé.e.s. La FSU28 s'associe à la peine de la famille et de l'ensemble de la communauté éducative de la cité scolaire Zola si cruellement touchée. Une cellule psychologique a été rapidement mise en place à la cité scolaire Zola comme dans les autres établissements pour prendre en charge à la fois les élèves et les personnels. La FSU28 invite les collègues éprouvant le besoin de cette écoute à ne pas hésiter à la solliciter. Nous aurons l'occasion de revenir sur les modalités d'accompagnement des personnels dans la gestion de ces situations de crise lors d'un groupe de travail de la formation spécialisée.

Ce CSA-SD se tient aujourd'hui juste après la commission mixte paritaire qui statue sur le budget national. Vous répartissez des moyens pour les collèges non encore finalisés nationalement.

Après une décision, de ne pas concrétiser les choix de M Barnier de suppression de 4000 postes, nous sommes certains quant aux difficultés futures du ministère à les pourvoir.

Car la revalorisation urgente du point d'indice, son indexation sur l'inflation n'est pas mise en place. Et, même si nous constatons le recul sur les 2 jours de carences, il en reste un.

De plus, la dégradation de la protection sociale des fonctionnaires par le passage de 100 % à 90 % de remboursement dès le 1<sup>er</sup> jour de d'arrêt de travail est un nouveau coup donné à l'attractivité du statut de fonctionnaire.

De la même manière, pour faire reculer la précarité dans l'éducation nationale, nous rappelons ici la nécessité de revaloriser les salaires et d'améliorer les conditions d'emplois des AESH par le passage au statut de fonctionnaire de catégorie B. C'est le sens du rassemblement point presse du 16 janvier 2025 devant la DSDEN d'Eure-et-Loir comme partout en France à ce moment-là.

Au titre de la lutte contre la précarité, la hausse des salaires des AED doit aussi être une priorité.

Des postes semblent apparaître pour les CPE et les assistants d'éducation. On évoque, dans le 2<sup>d</sup> degré 324 postes d'enseignants sont créés, 170 postes de CPE, et 600 postes d'AED. Il est nécessaire de discuter des postes à implanter, de leurs déploiements dans un cadre démocratique, notamment dans le cadre de groupe de travail avec les représentant.es du personnels.

Pour les DHG, au contraire ce ce qu'il faudrait, vous répartissez moins de moyens au risque de dégrader la qualité des rapports humains d'éducation que nous développons avec les élèves. Non, il y aurait moins d'heures ( -268 heures, environ -15 postes de PLC ! ) pour quelques élèves en moins ( -404 )...

Les dernières années, les effectifs par classe n'ont pas baissé. Ils ont évolué à la hausse avec le modèle d'allocation y compris pour les REP et REP+. En conséquence, à présent, on peut enseigner en REP et avoir des classes à 27.

Plus généralement le nombre de classe pléthorique au dessus de 26 élèves par classe est alarmant. On en décompte 326 division sur 692, donc 47 % des divisions du département.

Dans des documents de CTSD de septembre 2012, Seuls 2 niveau dans 2 établissements REP et REP dépassent les 25 élèves par classe. Avec 25,4 en 4eme à P Brossolette et 25,75 à M Pagnol en 6eme. Maintenant nous avons ce cas pour 8 niveaux des collèges REP et REP+, avec des effectifs par classe à 27 dans plusieurs cas. Quelle évolution depuis 2012 !

Les collèges du département ont des besoins bien plus importants que la dotation que vous répartissez.

A partir des données du constat de la rentrée 2024, pour moins de 25 élèves par division partout en collège en Eure et Loir (et moins de 20 en rep), il faudrait 113 divisions supplémentaires soit 182 postes en plus ce qui correspond à un budget de +6,8 millions d'euros par an.

Pour moins de 20 (et moins de 16 en rep), c'est 302 divisions supplémentaires soit 486 postes en plus, ce qui correspond à + 18,2 millions d'euros !

L'argument du suivi de la baisse démographique est pour nous un leurre qui masque le choix de la dégradation continue des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail des personnels. Si la démographie est à la baisse, il faut l'utiliser pour baisser les effectifs par classe !

La rentrée se déroule aussi en décalage, dans un calendrier contraint par les errements des gouvernement successifs. Dans ces conditions, les moyens des services administratifs sont insuffisants pour faire face et la DSDEN est incapable de mettre en place le minimum nécessaire à la bonne tenue des instance démocratique. Nous n'avons pas les documents et les informations pour travailler sur cette rentrée alors que les directions ont reçues ces informations depuis mardi.

Enfin, l'état de droit est de nouveau mis en danger par cette préparation de rentrée. Le modèle d'allocation des moyens et, semble t-il les instructions du rectorat et de la DSDEN incitent à faire des groupes dits de besoins à hétérogénéité maîtrisée alors que ceux-ci n'ont toujours pas d'existences réglementaires. Et cela en contradiction avec les textes réglementaires sur l'autonomie des établissements qui stipule que le CA est décisionnaires sur la répartition des moyens et la répartition des élèves en groupes et en classe. Et pour ce faire, les CA de tous les établissements doivent disposer de leur TRMD, dans les délais, afin de mener correctement de leurs travaux sur la DHG et de décider.

Nous le rappelons, les personnels vous le répètent, nous ne voulons pas de ces groupes de niveau ni du tri social et de l'inégalité qu'ils produisent. Nous n'oublions pas, non plus, la suppression de l'heure d'enseignement de technologie en 6eme que cette réforme à occasionnée et qu'il faut remettre.

Il est urgent d'abandonner l'ensemble des mesures du choc des savoirs !

Et, encore une fois, faites tout ce qui est en votre pouvoir pour ouvrir davantage de divisions dans les collèges afin de baisser les effectifs par classe. Utilisez les heures réservées inutilement au choc des savoirs des 3eme et 4eme, utilisez votre marge départementale pour abonder les dotations, baisser les effectifs, dès maintenant, car c'est la priorité. Comme chaque année, c'est ce que les équipes vont faire en premier en engageant leur travail de préparation de la rentrée. Il faut entendre cette priorité en abaissant les seuils d'ouverture de division.